

« Il faut retrouver du lien social et de la proximité »

DÉPARTEMENT - Depuis la fin de l'année 2018, l'ancien haut fonctionnaire Christian Leyrit occupe le nouveau poste de médiateur du Conseil départemental de la Charente-Maritime.

Christian LEYRIT

La Charente-Maritime, Christian Leyrit la connaît bien. Entre 1999 et 2004, il a été le préfet du département puis a occupé cette même fonction dans le Val-d'Oise, en Corse et en Basse-Normandie. Avant d'être nommé au tout nouveau poste de médiateur du Conseil départemental, il a été pendant cinq ans le président de la Commission nationale du débat public. Celle-là même qui a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps et qui devait initialement organiser le Grand débat national. Mais pour l'ancien haut fonctionnaire, commandeur de la Légion d'Honneur, pas besoin d'alimenter la polémique, question de posture. En 2014, il écrivait une tribune pour le Huffington Post alertant sur la défiance des citoyens envers les élites (lire encadré). Un discours "prémonitoire", qui ne l'a pas quitté. Sa volonté : établir du lien dans une société « de plus en plus dématérialisée ».



Christian Leyrit, nouveau médiateur du Conseil départemental, est un ancien haut fonctionnaire

« Dans le climat de défiance énorme qui existe actuellement, le médiateur doit être indépendant, impartial et neutre »

Bio Express

27 AVRIL 1949

Naissance
à Rhon (63)

1999-2004
Préfet de la Charente-Maritime

2010-2013
Vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable

2013-2018
Président de la Commission nationale du débat public

DÉCEMBRE 2018
Médiateur du Conseil départemental de Charente-Maritime

Et à l'inverse, y a-t-il des litiges qui n'ont pas dans vos compétences ?

Oui, par exemple, les litiges entre particuliers, la remise en cause des décisions de justice, les matches publics... Je n'interviens pas non plus dans les litiges entre le Département et ses agents, même s'il y a eu débat sur ce sujet.

Concrètement, qui peut vous saisir ?

Un particulier, un citoyen, une association ou une entreprise. Aujourd'hui, c'est vrai que je suis saisi un petit peu pour tout. Mais c'est vrai que la majorité des saisines concerne l'action sociale, le RSA, l'APA, la protection de l'enfance et de la famille, le handicap... Il faut aussi savoir que les élus, les services du département, d'autres administrations, institutions ou organismes publics ou privés peuvent me transmettre la réclamation d'un usager. Je peux aussi m'auto-saisir si des situations sensibles sont portées à ma connaissance.

Ce rôle de médiateur existe-t-il dans d'autres départements ?

Une tribune clairvoyante

En juillet 2014, alors président de la Commission nationale du débat public, Christian Leyrit écrivait une tribune sur le site du Huffington Post intitulée : « Remettre les citoyens au cœur de la décision publique : un préalable indispensable pour retrouver la confiance des Français ». Un texte qui prescrivait cinq ans après prend tout son sens et prend encore un peu plus d'actualité. « La véritable défiance à l'égard des médias de la parole publique, des industriels, des pouvoirs, des marchés, des scientifiques et des experts perçus comme soumis aux lobbies ».

C'est un rôle qui n'est pas vraiment développé. Il y a environ une dizaine de départements où ça existe. Il n'y a que deux régions qui possèdent un médiateur : l'Ile de France et depuis peu la région PACA.

Le poste de médiateur est plus développé dans les villes, comme ici il en existe un à La Rochelle.

Êtes-vous indépendant du Conseil départemental ?

Oui et je l'ai répété à Dominique Bussereau, c'est un point vraiment important. Dans le climat de défiance énorme qui existe actuellement, le médiateur doit être indépendant, impartial et neutre. Il est bien inscrit que je ne reçois aucune instruction ni d'un élu ou d'un service départemental. C'est une condition essentielle si on veut avoir de la crédibilité. Dans certain département, ce poste est occupé par un conseiller départemental ou quelqu'un de la direction générale des services. Je ne pense pas que ces personnes soient les mieux placées pour faire valoir les droits des usagers qui se plaignent des services.

Combien de dossiers avez-vous traités à ce jour ?

J'ai commencé ma mission il y a un mois et demi, au mois de décembre dernier. Aujourd'hui, j'ai eu 36 saisines, c'est quand même beaucoup ! Dans ces 36 dossiers, il y en a 13 qui relèvent vraiment de ma compétence stricte. J'ai des sujets qui concernent l'état, j'ai les finances publiques, l'ENEDIS, Orange, la chasse, l'hôpital... Tous les autres, ce sont des gens qui ont des problèmes divers et variés. Mais mon objectif est tout de même de les aider. Dans ce monde qui est de plus en plus dématérialisé, mon rôle est de les aider à trouver un interlocuteur pour pouvoir répondre à leur problème.

« Les gens ont le sentiment de ne jamais être entendus »

Voire expérience de préfet vous aide-t-elle dans votre mission ?

Peut-être oui. Ce qui est sûr, c'est que le fait d'avoir été préfet pendant plusieurs années aide au fait que les gens pensent que les portes vont s'ouvrir plus facilement. Ce qui n'est pas forcément le cas, le réseau autour de la médiation va s'enrichir à constituer un avec les autres institutions. J'aimerais que chacune de ces dernières me donne le contact d'un interlocuteur qui soit sûr du territoire. Comme tout le

monde, il m'arrive de demander un renseignement par téléphone et on atterrit à l'autre bout de la terre. Cette absence de contact direct est un problème majeur, je ne pensais pas que c'était à ce point-là, les gens ont le sentiment de ne jamais être entendus. Il faut retrouver du lien social et de la proximité.

Vous vous attendiez à recevoir autant de demandes ?

Non, pas autant ! Et je m'attendais surtout à ce que ça soit plus centré sur des sujets concernant le Département. Je pourrais dire à ces personnes que je ne suis pas compétent en la matière, mais je veux aller un peu plus loin pour les aider à résoudre leurs problèmes. Le Département teste une administration de solidarité qui doit traiter les problèmes des gens les plus en difficulté.

Retrouver du lien social, de la proximité et du dialogue, c'est dans la mouvance actuelle. Que pensez-vous du Grand Débat national ?

Je pense que ce Grand Débat peut être très intéressant. Beaucoup de gens ont le sentiment qu'ils maîtrisent de moins en moins leur avenir. C'est assez paradoxale mais au moment où on a tous accès à l'information et que les contacts sont facilités notamment par internet, l'écart entre les citoyens et les élites s'accroît. Entre 2013 et 2018, en tant que président de la Commission Nationale du débat public, j'ai vu ce malaise grandissant avec des débats de plus en plus violents.

Photos revuadis par Anthony Legendre